



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19139929

e

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

11 OCT. 2019

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0806.665.064

Dénomination(en entier) : **L'ECOPAIN D'IGNACE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **7850 Enghien, Rue Ilya Prigogine 3****Objet de l'acte : Rectification**

Nous Notaire Peter Van Melkebeke à Bruxelles (premier canton), exerçant sa fonction dans la société "Berquin Notaires", ayant son siège à Bruxelles, avenue Lloyd George 11, déclarons que:

d'un acte de modification des statuts dressé devant le Notaire Carl Ockerman, notaire ayant résidé à Bruxelles, de la société privée à responsabilité limitée "L'ECOPAIN D'IGNACE", ayant son siège social à 7850 Enghien, Rue Ilya Prigogine 3, du 27 juin 2017, publié aux Annexes du Moniteur Belge du 19 juillet suivant, sous le numéro 17104695,

il résulte que la résolution suivante n'a pas été publiée, à savoir :

'PREMIERE RESOLUTION : Démission gérant.

L'assemblée prend connaissance du fait que la société privée à responsabilité limitée « CARIGNA » a été dissoute le 20 janvier 2017, comme publié aux Annexes du Moniteur belge du 10 février 2017, sous le numéro 20170210/22779. L'assemblée confirme que le mandat de la société privée à responsabilité limitée « CARIGNA » a été terminé le 20 janvier 2017.'

Peter VAN MELKEBEKE
Notaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 22/10/2019 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).